



Mariage transcrit il y a 6 mois, je veux divorcer

Par **cammair**, le **13/06/2009** à **14:15**

Bonjour,rnrnMarié au Cameroun en 2006, mon mariage n'a été transcrit qu'en décembre 2008. Ma femme est en France depuis 4 mois. J'ai été dupé, c'était un mariage "papier"... La vie est insoutenable. J'ai décidé de divorcer. On est ensemble que depuis 4 mois, mon avocat dit que c'est la date du mariage au Cameroun qu'il faut retenir. Est-ce vrai ? En plus elle est séro !
rnAnnulation ou divorce ? rnrnMerci

Par **buronavocat**, le **28/06/2009** à **15:01**

bonjour,rnrnsi le mariage n'a jamais été consommé, vous pouvez demander l'annulation du mariage. rnPour cela, il faut vous adresser à un avocat ou saisir le Procureur.
rnrnCordialementrnrnMarie-Anne Buron

Par **cammair**, le **28/06/2009** à **21:31**

Je vous remercie pour votre réponse. Si le mariage a été "consommé" mais je ne savais pas qu'elle était séo...rnrnSalutations